

L'ESSENTIEL DE SOLVABILITÉ II POUR LES ADMINISTRATEURS

Comprendre les enjeux et obligations inhérentes à la fonction d'administrateur dans le contexte de Solvabilité II

2 JOURS, 14 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ
II

CODE : AF15

Objectifs de la formation

Maîtriser pour chaque pilier, les principes clés qui sont nécessaires pour un administrateur

Faire le lien avec les enjeux de votre entreprise

Cerner les tenants et aboutissants des attentes « Solvabilité II » vis à vis du rôle d'administrateur

Animée par

- DELESTRADE Isabelle
Actuaire Senior Manager,
PÉRICLÈS ACTUARIAL

Public concernés

- Administrateurs

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en présentiel : 1 755,00 €HT

Identifier les points clés des trois piliers de la directive

L'essentiel de Solvabilité II : maîtriser les principes clés de chaque pilier

Le pilier 1, les 5 éléments clés

- La notion de vision économique de l'assurance
- Les notions de « Solvency Capital Requirements » SCR et de ruine économique
- Les grandes lignes du calcul du SCR
- Les principes clés de la formule standard et la notion de ratio de couverture

Le pilier 2, les notions fondamentales de gouvernance et l'ORSA

- Quels sont les points d'intérêts pour les administrateurs,
- Eclairage sur les notions de cartographie des risques, d'appétence, de tolérance
- Appréhender les limites de risques et les indicateurs de risques

Le pilier 3 en deux schémas synthétiques

CAS PRATIQUE mise en application des éléments vus, tout particulièrement ceux du pilier 2, dans un cas pratique visant à une réflexion sur les enjeux majeurs pour votre entreprise

Comprendre les rôles et obligations de l'administrateur

Comprendre de manière détaillée et exhaustive les rôles et obligations de l'administrateur dans l'environnement Solvabilité II

Cerner les points d'attention de l'ACPR

CAS PRATIQUE Réalisation d'un cas autour des rôles et obligations de l'administrateur

Dates

Paris

09-10/05/2023

04-05/10/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra

contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.